

## 1° TERRASSEMENTS

La construction des grands gazomètres commence par les terrassements à faire pour creuser l'excavation destinée à recevoir la cuve en maçonnerie.

Examen de la nature  
des terrains qui  
doivent recevoir la  
cuve.

Le terrain, dans lequel s'exécute la fouille, peut être de trois natures différentes :

Ferme et pouvant être taillé à pic;

Ébouleux et nécessitant une tranchée plus ou moins inclinée;

Ferme dans certaines parties et ébouleux dans d'autres, comme cela arrive nécessairement dans les endroits où le terrain naturel et solide a été partiellement comblé et nivelé à l'aide de remblais rapportés à une époque antérieure.

Le premier cas est le plus avantageux qui puisse se présenter et l'on n'a évidemment à l'indiquer ici que pour mémoire.

Les deux autres, au point de vue de l'exécution, peuvent être considérés comme identiques : il convient toujours, en effet, d'enlever les terres meubles et de les remplacer par un ouvrage suffisamment résistant. On peut, — soit établir des éperons en maçonnerie pour étayer et arc-bouter la cuve, ou, simplement, exagérer l'épaisseur de celle-ci jusqu'à concurrence de la résistance à obtenir, — soit interposer, entre l'extrados de la cuve et le sol naturel, des remblais assez résistants pour arriver au même résultat. Cette dernière solution est évidemment la plus économique, et elle a été employée plusieurs fois avec succès, notamment dans l'exécution d'un gazomètre de 12,000 mètres cubes de capacité, construit dans l'usine de Vaugirard, et, plus récemment, dans un gazomètre de 25,000 mètres cubes, construit à l'usine des Ternes (1). C'est ce dernier, l'un des plus considérables qui ait été établi,

---

(1) Le gazomètre le plus important de la Compagnie est celui qui a été construit à La Villette en 1870-71. — Sa capacité est de 31,000 mètres cubes.